

Formation professionnelle : la Région se désengage, les demandeurs d'emploi en paient le prix

Les universités d'Auvergne-Rhône-Alpes ont appris, par un simple courrier il y a quelques semaines, **la fin du financement par la Région du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) pour les demandeurs d'emploi dès la rentrée 2024**. Ce diplôme permet à des personnes ayant quitté le système scolaire trop tôt d'obtenir un équivalent du bac afin de poursuivre des études supérieures.

Entre la rentrée 2022 et 2023, nous avons déjà relevé la diminution des subventions sur ce dispositif. **Le financement était passé de 1.200.061 euros en 2022 à 649.435 euros en 2023, et cela se traduisait très concrètement par une réduction de 50% du nombre de bénéficiaires, passant de 431 à 234**. Aujourd'hui, la Région a donc purement et simplement décidé de mettre fin à son accompagnement financier et invite les universités à se rapprocher de France Travail : Circulez, y'a rien à voir !

Pour justifier ce retrait, l'exécutif invoque son refus de signer le PRIC (Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences) avec l'Etat et France Travail. Cet abandon de la Région conduit les acteurs à devoir se débrouiller seuls à seulement 4 mois de la rentrée universitaire ! Ils sont aujourd'hui victimes des errements de Laurent Wauquiez qui joue la montre en annonçant vouloir prendre le temps de revoir sa stratégie concernant les demandeurs d'emploi.

Malheureusement, cette annonce ne nous a pas surpris puisque nous avons déjà dénoncé le refus de pilotage du PRIC par la Région dans un communiqué de presse publié en mars. **Ces décisions reflètent la volonté continue de Laurent Wauquiez de délaisser l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des publics sans diplômes**. Renaud DAUMAS, conseiller régional de la Haute-Loire et membre de la commission formation continue et apprentissage dénonce *"un choix délibérément antisocial de la part du président de Région ! Nous regrettons sa politique de la chaise vide dès lors qu'un dispositif ne lui convient pas."*

Loi ZAN, dispositif France Rénov, actions culturelles et à présent l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des personnes les plus précaires, nous ne comptons plus les renoncements de Laurent Wauquiez. Si un président de Région juge que certains dispositifs sont améliorables ou incomplets, il ne devrait pour autant jamais abandonner les acteurs de son territoire dans les domaines dont il a la compétence.